

1 place de la Mairie
09700 LISSAC



Tel : 05.61.60.39.70
communedelissac.ariège@orange.fr

MAIRIE DE LISSAC

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIEVS - CANTON DES PORTES D'ARIEGE PYRENNÉES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 avril 2024

Date de la convocation : 27 mars 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	8
RÉSULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
adoptée		

Le trois avril deux mille vingt-quatre, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Lissac), sous la présidence de Madame Monique DUPRE-GODFREY.

Présents : Monique DUPRE-GODFREY, Gilles BREIL, Julie COURTHIEU, Nadine GOMEZ-BARRAU, Jérémy LOZE, Céline POL, Joël ROZENCWAJG, Monique SENGES
Représenté(e)s : Guy MERCADIE représenté par Gilles BREIL
Absents & excusés : Aurélie MASCARENC

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Julie COURTHIEU est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte administratif 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

CONSIDERANT que Madame Le Maire a quitté la séance et que le Conseil Municipal siège sous la Présidence de **Mme Julie COURTHIEU, conseillère municipale** conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, résumé comme suit :

Fonctionnement :

Recettes : 230 377.21€

Dépenses : 198 555.92€

Excédent de 31 821.29€

Résultat de clôture 2023 : +101 075.38€

Investissement :

Recettes : 88 791.04 €

Dépenses : 46 894.62€

Excédent de 41 896.42€

Résultat de clôture 2023 : +59 191.90€

Résultat budgétaire global 2023 = +73 717.71€
Résultat d'exécution global 2023 = +160 267.28€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,
ADOpte le Compte Administratif du Budget Principal de la Commune pour l'exercice 2022.

Pour extrait conforme

Pour extrait conforme,

Président de séance
Madame Monique DUPRE-GODFREY

Secrétaire de séance
Madame Julie COURTHIEU



II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	198 555,92	G	230 377,21
	Section d'investissement	B	46 894,62	H	88 791,04
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	69 254,09 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	17 295,48 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	245 450,54	= G + H + I + J	405 717,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	198 555,92	= G + I + K	299 631,30
	Section d'investissement	= B + D + F	46 894,62	= H + J + L	106 086,52
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	245 450,54	= G + H + I + J + K + L	405 717,82

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024






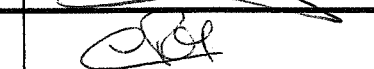
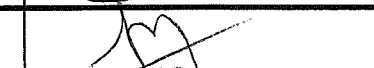
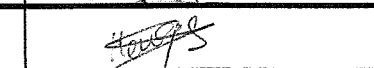
Présenté par (1),

A COMMUNE DE LISSAC, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A COMMUNE DE LISSAC, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BREIL Gilles	
COURTHIEU Julie	
DUPRE-GODFREY Monique ne prend pas part au vote	
GOMEZ-BARRAU Nadine	
LOZE Jérémy	
MASCARENC Aurélie excusée	
MERCADIE Guy représenté par BREIL Gilles	
POL Céline	
ROZENCWAJG Joël	
SENGES Monique	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **03 AVR. 2024**

A COMMUNE DE LISSAC, le

03 AVR. 2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.